

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE D'AMANCE

**DATE DE FIN D'EXPLOITATION DE L'AFFOUAGE COMMUNAL**

Rappel aux bénéficiaires d'affouage :

Les lots d'affouage attribués doivent être débardés avant la période de chasse.

La date limite étant le **15 OCTOBRE 2020**.

En cas de non-respect du règlement, l'affouagiste s'expose à des sanctions de la part de la commune.

**Merci de bien vouloir respecter cette règle.**

**Le Maire Adjoint, Délégué aux Forêts**

